

PROCÉDURE D'ACHATS

- Les procédures générales d'achats sont en général décrites dans des notes d'organisation interne ou le manuel Qualité de l'entreprise, mais il existe très peu de guides d'achats formalisés.
- En cas d'appartenance à un Groupe industriel, une cellule de coordination des achats existe souvent au sein de la société-mère.
- Le "Directeur des Achats" est en général le prescripteur principal mais la décision d'achat est prise de manière collégiale (Directions Qualité, Technique, Achats, Programme) à l'issue d'un processus de qualification dont la durée peut varier entre trois mois et deux ans.
- Le processus d'homologation du couple fournisseur/produit comprend en général les étapes suivantes:
 - Identification et évaluation générale, validation de la "capacité aéronautique" (Direction des Achats)
 - Consultation et évaluation de l'offre produit/prix (Directions des Achats et de la Qualité)
 - Analyse d'échantillons ou commande probatoire selon produit
Audit technique/assurance qualité (visite des unités de production)
(Directions Technique, Qualité)
 - Validation par la Direction des Programmes (quand elle existe)
 - Commande et suivi de la qualité de la production série (Directions Achats, Qualité)